

FORFAITS GROUPE 2010

Autoencadrés, équipés

Par personne en Euros

Ce forfait comprend l'acheminement sur site et le gonflage, le prêt de bouteilles et de plombs. Les forfaits ne sont remboursables, au prorata des plongées non effectuées, qu'en cas d'annulation de notre fait, pour raisons météorologiques par exemple.
Location de matériel possible sur place.

Tarif par personne

Taille du Groupe	PAR JOUR pour 2 acheminements
De 10 à 34 plongeurs	50

Acheminement de nuit : 30€, minimum 10 personnes
Informations non contractuelles

Les groupes auto encadrés doivent être placés sous la responsabilité d'un directeur de plongée, membre du groupe, qui sera présent à toutes les plongées. Tous les plongeurs doivent être équipés de manomètre et d'un gilet stabilisateur. Les plongeurs en autonomie doivent être équipés d'un octopus ou de deux détendeurs, les guides de palanquée de deux détendeurs.

Liste des documents à détenir impérativement

Licence ou attestation d'assurance en responsabilité civile
Carte de niveau
Carnet de plongée
Certificat médical de non contre-indication à la pratique de la plongée sous-marine de moins d'un an
Autorisation parentale pour les mineurs